

Projet de ligne à très haute tension : une réunion « santé »... douloureuse

dimanche 04.12.2011, 05:17 - La Voix du Nord



Le Dr Sasco a évoqué les différents risques liés à la santé à proximité des lignes à très haute tension.

| ON EN PARLE |

Le projet de ligne à très haute tension (THT ; 400 000 volts) entre Lille et Arras, on vous en a déjà parlé puisque le tracé supposé passe chez nous. D'ailleurs, la moitié des réunions d'information est organisée dans la CAHC. Mais la réunion de jeudi soir à Courcelles était spéciale car consacrée à la santé. Avec comme invitée, une chercheuse qui s'est montrée... inquiétante.

PAR ANNA MORELLO

henin@info-artois.fr

Ils n'étaient pas à la fête jeudi soir, les gens de chez RTE (Réseau de transport d'électricité). La faute au Docteur Annie Sasco invitée par la commission du débat public à faire part de ses observations sur le projet. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne s'est pas fait prier la toubib au CV long comme un bras, directrice de recherche INSERM, ancienne directrice de recherche au centre international de recherche sur le cancer... « Je me suis intéressée toute ma vie au lien entre cancer et environnement... Et je vais défendre un point de vue que RTE n'avait pas l'intention de vous présenter... » Le décor est planté : les champs électromagnétiques (CEM) vont en prendre pour leur grade.

Après l'exposé de Gaëtan Desquilbet, directeur de projet, sur RTE et sur le doublement de la ligne électrique existante (éditions précédentes) , le Dr Sasco reprend les rênes : anomalie de la

reproduction, dépression, suicide, mal-être, pathologies cardio-vasculaires, cancers... et surtout, leucémie de l'enfant. Annie Sasco, limpide, explique que même s'ils ne sont pas légions, des cas de leucémie de l'enfant ont été répertoriés chez les bambins vivant près de lignes THT, ou dont la mère a passé sa grossesse près d'une ligne. Et que les champs à basse fréquence générés par ces lignes ont été classés en 2001 par le CIRC (centre international de recherche sur le cancer) en catégorie 2B, à savoir « cancérogène possible ». « Et depuis le temps a passé, reprend Annie Sasco. Et de nouvelles études démontrent ce risque chez l'enfant. » Chez le fœtus et le tout petit précisément. En fait, des effets sur un organisme à développement rapide. « Ce risque n'est pas énorme, mais c'est un risque. Et là, se pose une question : celle de l'interaction entre les facteurs. Ici, par exemple, vous êtes en zone polluée.

Comment agissent les CEM sur les particules métalliques ? On ne sait pas. Pourquoi n'y aurait-il pas d'effet ? En 28 ans le nombre de cancers dans le monde a doublé, pourquoi ? Les modes de vie ont changé, mais ça n'explique pas tout. Pourquoi faire courir ce risque... » Face au public, remonté, Pascal Saint Eve, médecin du travail spécialiste des industries électrique et gazière, a eu bien du mal à faire entendre son point de vue. « Je surveille depuis 18 ans les travailleurs de RTE. Ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui de pathologie avérée. Certains vivent avec leur famille près des postes de transformation électrique, c'est donc qu'il n'y a aucun danger... » Et d'en appeler à l'OMS... Sauf qu'Annie Sasco revient un peu plus tard à la charge : « Je voudrais corriger, vous avez dit que l'OMS dit qu'il n'y a rien. Ce n'est pas exact. Ils disent que ces champs sont "possiblement cancérogènes sur l'humain" sur la base d'une évidence limitée concernant les leucémies de l'enfant. » Très peu de cas donc. Mais très peu, ce n'est pas rien

..